

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

7 MARS 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 7 MARS 2012, à 17 h 00 (5 h 00 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
M^{me} Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M. Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Marc Giroux , maire de Latulipe-et-Gaboury (ayant démissionné de son poste de maire, le 1^{er} mars 2012)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , agent de développement
M. Denis Clermont, secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 17 h 00 à 17 h 30.

03-12-065A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Monsieur le préfet fait rapport de deux rencontres à Québec au cours du dernier mois :

- 22 février, délégation de la FQM à l'Assemblée nationale concernant l'avenir des forêts;
- 29 février, délégation régionale « L'Abitibi-Témiscamingue au parlementaire » (réseautage). Une cinquantaine de personnes ont participé. Les produits régionaux ont retenu l'attention des nombreux parlementaires présents, dont le premier ministre. Les producteurs et agrotransformateurs d'Abitibi-Témiscamingue méritent notre reconnaissance et notre appréciation;
- Le 14 mars prochain, notre préfet, à Montréal, à titre de représentant de la FQM partenaire de l'événement, participera à une conférence de presse sur l'étude écoressources concernant l'évaluation économique de la filière de la biomasse forestière destinée aux projets de chaufferies.

03-12-066A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2012.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

03-12-067A Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

- Question :

M. André Pâquet demande, qui à la MRCT, a autorisé la mise en demeure adressée à M. Gilles Lepage en février dernier et pourquoi?

Réponse du préfet :

Lors de l'assemblée de la Table GIR du 1^{er} février 2012, les propos tenus à cette occasion sont allés trop loin et les élus ne peuvent tolérer plus longtemps une attitude négative et diffamante.

- Question :

M. André Pâquet souligne que la cérémonie (réseautage) tenue à Québec le 29 février n'a pas eu d'effet concret pour les producteurs en général pour remédier à la crise financière.

Réponse :

L'Abitibi-Témiscamingue s'est fait connaître avantageusement. Notre préfet rencontrera le ministre Corbeil (MAPAQ) dans les prochains jours.

➤ Question :

M. Gille Lepage veut connaître le portrait du territoire revendiqué pour le projet « Forêt De Chez Nous ».

Réponse :

Le projet est en développement (à suivre). Le ministre Gignac (MRNF) devrait tenir une conférence de presse le 20 avril 2012 concernant certains aspects du nouveau régime forestier.

03-12-068A

Demande de cautionnement Cinéma du Rift. « Virage numérique » au montant de 85 000 \$.

M. Jean-Jacques Lachapelle, directeur général, de la Corporation Augustin-Chénier inc. assiste à la réunion.

Le Cinéma du Rift n'a plus le choix de s'adapter aux nouvelles technologies. Les films 35 mm (pellicules) sont de moins en moins disponibles. Le projet « Virage au numérique incluant le 3D », doit se faire d'ici le printemps afin de bénéficier de l'achalandage estival à son meilleur.

Un emprunt s'impose, au montant de 85 000 \$ auprès d'une institution financière, dont le remboursement est prévu selon divers programmes, aides financières gouvernementales et publiques, campagne de financement, de même que les opérations et services d'ici 2014.

Le cautionnement devrait permettre au Cinéma du Rift de bénéficier de meilleures conditions d'emprunt. Le C.A. autorise la poursuite de la démarche.

La demande sera présentée au conseil des maires le 21 mars 2012. Un tel cautionnement nécessite l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Code municipal, art. 9 et s.).

03-12-069A

Gestion des matières résiduelles – Plastiques d'ensilage.

Des démarches sont en cours concernant la gestion des « Plastiques d'ensilage » des producteurs agricoles.

Une entreprise située en Ontario (Clinton près du lac Huron) serait disposée à les recevoir et à les traiter moyennant que la MRCT assume le transport.

L'entreprise fournit des sacs aux producteurs, lesquels sacs sont entreposés dans un lieu commun par municipalité avant leur expédition vers l'usine de Clinton.

L'UPA et le MAPAQ collaborent avec la MRCT pour l'occasion.

03-12-070A

Demande pour l'acquisition de nouvelles compétences pour l'exercice d'activités agricoles et agroalimentaires.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De demander au député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Daniel Bernard, de présenter en notre nom un projet de loi d'intérêt privé sur l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires à la MRC de Témiscamingue (MRCT) et ses municipalités pour l'exercice de toute activité agricole et agroalimentaire.

En matière d'agriculture et d'agroalimentaire, la MRC de Témiscamingue doit exercer des compétences qui n'apparaissent pas au chapitre II, article 101 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (LRQ, chapitre C-47.1). Il y a lieu d'apporter des précisions aux dispositions législatives applicables. La MRC de Témiscamingue (requérant) demande au Parlement du Québec de décréter ce qui suit :

« La MRC de Témiscamingue et ses municipalités peuvent, sur toute partie de leur territoire qu'elles déterminent, exercer toute activité agricole mentionnée à l'article 1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (chapitre P-41.1). »

Réf. : PL 54 (2004, chapitre 20)

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, article 133.

Présentation

Au Témiscamingue, l'agriculture constitue la base économique avec l'industrie forestière. Depuis 2003, le secteur agricole est aux prises avec une crise du revenu sans précédent.

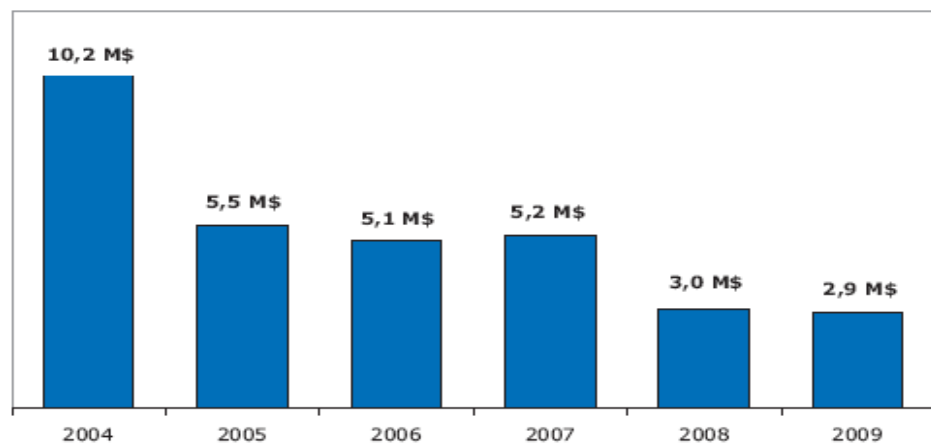
Selon le portrait dressé en mars 2011 par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, « *Au cours des dernières années, les entreprises agricoles de plusieurs secteurs ont dû composer avec un contexte économique difficile, notamment en raison du coût élevé des matières premières et de l'essence, des prix de marché à la baisse combinés à la hausse du dollar canadien, qui défavorise certaines entreprises. Ces facteurs ont amplifié les problèmes de liquidités des exploitants agricoles. En Abitibi-Témiscamingue, environ 700 exploitations agricoles étaient en activité, ce qui représente 2 % des fermes du Québec (2010). Ces exploitations emploient environ 2 000 personnes et peuvent atteindre près de 2 700 personnes incluant la main-d'œuvre saisonnière, familiale ou embauchée. Rappelons que le secteur du bioalimentaire représente 9 400 emplois dans la région, soit 14 % de la main-d'œuvre.*

Au Témiscamingue, le nombre d'entreprises agricoles est en baisse depuis les dernières années. En 2001, on recensait 292 fermes au Témiscamingue pour nous mener en 2006 à 284¹. Selon la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, il y avait 249 fermes au Témiscamingue en décembre 2011 sur un total de 630 fermes en Abitibi-Témiscamingue ce qui représente 40 % des entreprises agricoles qui sont situées sur le territoire du Témiscamingue.

¹ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2006. Données sur les exploitations et les exploitants agricoles, n° 95-629-XWF au catalogue.

Le revenu net des exploitants agricoles est en diminution constante depuis les dernières années en Abitibi-Témiscamingue comme on peut constater dans le tableau ci-dessous et les producteurs du Témiscamingue en subissent les effets, d'autant plus avec l'annonce des mesures de resserrement à l'ASRA annoncées en début 2010.

Revenu net des exploitants agricoles en Abitibi-Témiscamingue



2009 : donnée provisoire
Source : Institut de la statistique du Québec.

Depuis deux ans, la MRC de Témiscamingue est sensible à la crise que vit le secteur agricole. Elle a été appelée à contribuer au développement du secteur agricole et agroalimentaire sur tout son territoire en supportant des dossiers et projets en lien avec ce secteur d'activité d'importance, notamment au niveau politique. La MRC désire soutenir des initiatives de développement locales et voir naître des pistes de solutions concrètes tout en tenant compte du caractère multifonctionnel de son territoire. Pour ce faire, une prise en main du milieu, une concertation entre les acteurs du milieu agricole et agroalimentaire ainsi que la définition d'objectifs atteignables sont la vision que s'est donnée la MRC pour les prochaines années. Voici des exemples concrets d'intervention auxquels la MRC de Témiscamingue collabore ou pourrait être appelée à collaborer :

- Agir à titre d'organisme demandeur dans le cadre de projet collectif à portée territoriale à propos du Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. À cet effet, la MRC de Témiscamingue est l'organisme demandeur du projet d'implantation de parcelles d'essai de cerisiers nains, soit un projet regroupant 11 producteurs du Témiscamingue et où d'autres producteurs pourraient se joindre à l'initiative;
- Encadrer et collaborer en ce qui concerne le projet collectif de drainage des terres agricoles du Témiscamingue;
- Mettre en place un comité municipal – agricole et agroalimentaire actif afin de mieux cibler les attentes du milieu et d'identifier des opportunités d'affaires pour son territoire;
- Collaborer et encadrer un groupe de producteurs à la formation de Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) :
 - Par exemple, l'achat par un groupe de producteurs d'un équipement permettant de transformer le soya en tourteau afin d'alimenter leur troupeau.

- Collaborer et encadrer un groupe de producteurs et transformateurs dans un projet de mise en commun d'achat afin de diminuer leur coût unitaire pour leurs fournitures d'emballage;
- Se doter d'un plan de communication afin de faire connaître les initiatives, les opportunités de développement et les réussites auprès de la population, des producteurs et des transformateurs du Témiscamingue;
- Réaliser la démarche du Plan de développement de la zone agricole :
 - Doter le Témiscamingue d'une vision d'avenir à l'égard du développement agricole et agroalimentaire de son territoire.
- Organiser des activités favorisant les échanges et des partenariats entre les entreprises du Témiscamingue québécois et celles de l'Ontario et du reste du Québec;
- Réaliser un guide sur le patrimoine bâti agricole du Témiscamingue (rénovation, exploitation et mise en valeur des bâtiments patrimoniaux agricoles);
- Accompagner et encadrer des entreprises ou un regroupement d'entreprises afin qu'ils mènent à bien leurs projets de développement;
- Intervenir au niveau politique sur toute question reliée au développement agricole et agroalimentaire de son territoire;
- Toute intervention ou projet pouvant favoriser la relève et l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire.

03-12-071A

Renouvellement d'adhésion à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion de la MRCT à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec au montant de 500,14 \$ tel que prévu au budget de la MRCT pour l'année 2012.

03-12-072A

Modernisation des rôles d'évaluation.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC Nicolet-Yamaska dans sa démarche requérant du ministère des Affaires municipales (MAMROT), soit de repousser l'échéancier actuel (2016) pour la « modernisation des rôles d'évaluation » ou d'allouer aux MRC (OMRÉ) les ressources financières nécessaires à cette fin.

Formation sécurité incendie.

03-12-073A

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC de Pontiac dans sa démarche requérant du ministère de la Sécurité publique que les MRC soient consultées préalablement à toute modification prévue aux programmes d'entraînement pour les pompiers et officiers de sécurité incendie. Ces changements ont un impact sur les budgets municipaux!

03-12-074A

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – vs – primes d'assurance des citoyens.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC des Maskoutains dans sa démarche requérant du ministère de la Sécurité publique de mener à terme les démarches entreprises de manière à s'assurer que l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques en sécurité incendie entraîne des effets positifs sur les primes d'assurance applicables à l'ensemble des citoyens concernés.

03-12-075A

Demande de participation du préfet au tournoi de golf Desjardins au bénéfice de la Fondation du Centre de santé Ste-Famille prévu le 15 juin 2012.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet à participer, à titre d'invité d'honneur, au tournoi de golf Desjardins au bénéfice de la Fondation du Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie, prévu le 15 juin 2012. Une somme de 500 \$ est versée à cette fin.

03-12-076A

Participation (\$) au Forum Jeunesse 2012 de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ De participer financièrement au Forum Jeunesse 2012 de l'Abitibi-Témiscamingue pour un montant de 500 \$. La 7^e édition aura lieu le 9 juin 2012 au Domaine de la Baie Gillies à Fugèreville.

03-12-077A

Demandes de commandites.

- 1) Assemblée générale régionale de l'Association des retraités de l'éducation du Québec prévue à Ville-Marie le 24 mai 2012. (Cocktail ou vin d'honneur).

2) Club VTT et 50^e anniversaire de scoutisme au Témiscamingue.

Le C.A. prend acte des demandes; la MRCT ne peut donner suite. Cette prérogative relève des attributions des municipalités locales.

03-12-078A

Autorisation pour la vente de bottes de pompier appartenant à notre ex-technicien en prévention incendie (TPI).

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

❖ D'autoriser la vente de bottes de pompier appartenant à notre ex-technicien en prévention incendie (TPI).

Suite à une offre de vente à l'ensemble des municipalités, seule la municipalité de St-Eugène-de-Guigues s'est montrée intéressée avec une offre de 75 \$.

La valeur à neuf est de 457 \$.

03-12-079A

Dossiers du Pacte rural.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

❖ D'autoriser les transactions suivantes au Pacte rural :

1) Année 2011 – La Chambre de commerce de Ville-Marie

Projet de regroupement des chambres du Témiscamingue

Montant autorisé : 10 000 \$

Autorisation de paiement – 1^{er} versement : 3 709,11 \$

2) Année 2011 – Société de développement du Témiscamingue

Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET)

Montant autorisé : 75 000 \$

Montant versé : 25 000 \$ selon entente

3) Année 2011 – Comité du centenaire de Fugèreville

Parc du centenaire

Montant autorisé à verser : 5 000 \$

03-12-080A

Nomination d'un substitut au « Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue » (FADET).

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'informer la Société de développement du Témiscamingue (SDT et CLD) que le préfet est substitué au FADET ainsi que représentant d'office de la MRC de Témiscamingue auprès de chaque comité ou organisme où la MRCT est représentée.

03-12-081A

Gestion des matières résiduelles. Autorisation pour l'aménagement d'une fosse septique à l'Écocentre.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la préparation en régie interne des devis / demandes de soumissions ainsi que la publication d'appels d'offres par voie d'invitation auprès d'au moins deux entrepreneurs conformément aux dispositions du Code municipal ainsi qu'à la politique contractuelle en vigueur, pour l'aménagement d'une fosse septique à l'Écocentre, comme suit :
 - 2 000 \$: Préparation des plans par un ingénieur spécialisé (contrat de gré à gré);
 - 15 000 \$: Construction de la fosse septique par un entrepreneur spécialisé (appel d'offres sur invitation);
 - 3 000 \$: Raccordement aux bâtiments de l'Écocentre (régie interne);
 - 5 000 \$: Imprévus.

Le tout, selon un échéancier répondant aux besoins de la MRCT.

Le comité administratif procède, le cas échéant, à l'octroi des contrats / travaux selon les rapports d'activités.

03-12-082A

Prolongation du mandat du coordonnateur en sécurité incendie, M. Jean Martineau.

Considérant les recommandations du Comité en sécurité incendie le 28 février 2012;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que le mandat de M. Jean Martineau, à titre de coordonnateur en sécurité incendie, soit prolongé jusqu'au 31 mai 2012.

Monsieur Martineau a débuté ses fonctions le 5 juillet 2011; il s'agit d'un travail à « Temps partiel » au taux horaire de 19,70 \$.

La tâche consiste entre autres à l'aide technique sur demande des municipalités locales, de même qu'un suivi de base au schéma de couverture de risques de la MRC de Témiscamingue.

03-12-083A

Adhésion à l'association « Réseau francophone des Villes amies des aînés ».

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ De signaler notre intention concernant l'adhésion de la MRC de Témiscamingue à l'association « Réseau francophone des Villes amies des aînés ».

Cette association internationale, sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone le réseau international « Villes amies des aînés » de l'organisation mondiale de la santé :

- Favoriser les échanges d'information et de bonnes pratiques;
- Organiser des rencontres pour développer des liens;
- Représentation auprès des pouvoirs publics;
- Accompagnement auprès des municipalités.

Rappelons que selon une entente avec le ministère de la Famille et des Aînés, la MRC de Témiscamingue participe depuis le 20 mars 2008 à une expérience pilote dans le cadre du programme « Ville amie des aînés (VADA) » comprenant six villes et une MRC afin de mettre en place, pour une période de cinq ans, un plan d'action permettant d'améliorer la qualité de vie et les saines habitudes de vie des aînés. Le projet est piloté par un comité composé de partenaires et géré par la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue.

En décembre 2009, la MRC de Témiscamingue a été désignée officiellement « Municipalité amie des aînés ».

03-12-084A

Formation du personnel au service d'évaluation ainsi qu'une aide technique externe pour la gestion du parc informatique et réseautage.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les formations suivantes :
- 1) Programme de modernisation des rôles d'évaluation, volet « Descriptions des terrains, des bâtiments résidentiels, multilogements et agricoles », prévue à Rouyn-Noranda les 7 et 8 novembre 2012, lequel s'adresse au personnel de la MRCT :
 - M^{me} Christelle Rivest, adjointe au service d'évaluation;
 - M. Maxime Côté, technicien en géomatique, foresterie et évaluation;
 - M^{me} Lyne Gironne, coordonnatrice au service d'évaluation;
 - M^{me} Jocelyne Lachance, inspectrice en bâtiment;
 - M^{me} Susie Trudel, inspectrice en bâtiment.

Le coût total est estimé à 3 595,02 \$.

————— // —————

- 2) Aide technique externe spécialisée pour la gestion du parc informatique et réseautage.

Un programme sera conçu en partenariat avec l'entreprise « Services informatiques Logitem » afin de contribuer financièrement pour la formation de ressources qui prendront charge du fonctionnement technique (entretien et réparation) du réseau large bande dans la MRC de Témiscamingue. La MRCT a des responsabilités « Exclusives » qu'elle doit assumer.

Les clients (Municipalités et organismes) qui demandent le service à la MRCT sont desservis d'abord par le personnel de la MRCT et/ou par l'entreprise Logitem selon les problématiques. La MRCT assume les coûts d'entretien du réseau.

Pour cette formation externe spécialisée, la MRCT prévoit un budget estimé à 10 000 \$ pour l'année 2012.

Pour chacune des deux formations, totalisant 13 595,02 \$ la MRCT sollicite la participation des partenaires financiers, tel Emploi-Québec, SDT (développement d'entreprises), etc., jusqu'à concurrence de 50 %.

03-12-085A **Pacte rural 2012.**

Le C.A. est informé que 40 projets / demandes ont été déposés au « Pacte rural 2012 », totalisant 1 068 000 \$.

Le budget disponible est de 214 647,03 \$.

03-12-086A **Persévérance scolaire.**

Le C.A. est informé d'une consultation publique prévue le 22 mars en avant-midi dans le but de valider le plan d'action en persévérance scolaire.

03-12-087A **Rapport d'exploitation 2011 « Le Baladeur – Transport collectif » et réclamation 2012 au ministère des Transports du Québec.**

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'exploitation 2011 « Le Baladeur – Transport collectif » présenté au ministère des Transports dans le cadre du « Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural »;
- ❖ De demander au ministère des Transports une contribution financière au montant de 72 854,51 \$ pour l'année 2012, tel que prévu au plan d'affaires 2008-2013 (Le Baladeur).

Dans cette perspective, la MRC de Témiscamingue confirme sa contribution 2012 au montant de 36 422,25 \$, tel que prévu au plan d'affaires :

➤ Contribution MRCT et partenaires en services	36 422,25 \$
➤ Contribution MTQ	72 854,51 \$
➤ Membership	<u>600,00 \$</u>
Total	<u>109 876,76 \$</u>

03-12-088A

Renouvellement du contrat d'entretien ménager de l'immeuble de la MRC de Témiscamingue avec « Les Ateliers Kami inc. » 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015.

Le contrat d'entretien ménager avec « Les Ateliers Kami inc. » est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1985. L'entretien comprend la pelouse l'été et le déneigement des entrées l'hiver.

Tarif annuel :

Du 1 ^{er} avril 1985		
Au 28 mars 1986 :	23 800,00 \$	
Au 31 mars 1987 :	24 775,80 \$	(4,1 %)
Au 31 mars 1988 :	25 865,94 \$	(4,4 %)
Au 31 mars 1989 :	27 055,77 \$	(4,6 %)
Au 31 mars 1990 :	28 138,00 \$	(4 %)
Au 31 mars 1991 :	29 404,00 \$	(4,5 %)
Au 31 mars 1992 :	31 168,24 \$	(6 %)
Au 31 mars 1993 :	31 698,10 \$	(1,7 %)
Au 31 mars 1994 :	32 332,06 \$	(2 %)
Au 31 mars 1995 :	32 817,04 \$	(1,5 %)
Au 31 mars 1998 :	32 817,04 \$	(0 %)
Au 31 mars 2001 :	32 817,04 \$/an	(0 %) (3 ans)
Au 31 mars 2004 :	32 817,04 \$/an	(0 %) (1 an)
Au 31 mars 2005 :	32 817,04 \$/an	(0 %) (1 an)
Au 31 mars 2006 :	33 473,38 \$	(2 %) (3 ans, indexé selon l'IPC au 1 ^{er} janvier de chaque année)
Au 31 mars 2009 :	35 871,00 \$	(3 ans, indexé selon l'IPC au 1 ^{er} janvier de chaque année)
Du 1 ^{er} avril 2012 :	37 804,97 \$	(3 ans, indexé selon l'IPC au 1 ^{er} janvier de chaque année)
au 31 mars 2015		

Les Ateliers Kami inc. propose de renouveler le contrat pour une période de trois ans, du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015, indexé selon l'IPC au 1^{er} janvier de chaque année.

Le contrat inclut les équipements, matériaux, produits et outillage nécessaires à la réalisation des travaux.

Selon l'entente du 25 mars 1985, la MRC peut dans les 60 jours de l'échéancier annuel, renouveler avec augmentation selon « L'indice des prix à la consommation » ou retourner en soumission publique.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler le contrat d'entretien ménager de l'immeuble de la MRC de Témiscamingue avec « Les Ateliers Kami inc. » pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015, selon les conditions établies (indexation annuelle, selon l'IPC);

- ❖ D'autoriser, s'il y a lieu, le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général de la MRCT, à signer pour et au nom de la MRCT, tous les documents nécessaires à cette fin.

03-12-089A

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect.

Considérant que le projet de loi n° 89 : *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement* afin d'en renforcer le respect a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011;

Considérant que cette mesure législative vise à accroître la protection de l'environnement par la mise en place de peines plus sévères et de sanctions administratives pécuniaires;

Considérant que cette mesure législative accorde des pouvoirs d'ordonnance au ministre ainsi qu'aux personnes désignées par celui-ci;

Considérant que, lors d'une infraction à la présente loi ou à ses règlements, l'administrateur ou le dirigeant de la personne morale sera présumé avoir commis lui-même cette infraction, à moins qu'il établisse qu'il a fait preuve de diligence raisonnable en prenant toutes les précautions nécessaires pour la prévenir;

Considérant que les municipalités, leurs dirigeants et les administrateurs doivent se conformer aux nouvelles mesures découlant de cette loi;

Considérant que ce changement d'approche obligera les municipalités à mettre en place des systèmes de gestion et de suivi environnementaux parfois lourds et coûteux;

Considérant que, depuis le 4 novembre 2011, l'obtention, le maintien ou le renouvellement d'une autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* sont conditionnels à la production de certains documents par les dirigeants et administrateurs des municipalités, dont un formulaire de déclaration obligatoire;

Considérant que, dorénavant, les administrateurs des municipalités devront obligatoirement déclarer s'ils ont été reconnus coupables d'une infraction à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, à une loi fiscale ou à un acte criminel;

Considérant qu'en cas de refus des administrateurs des municipalités de remplir le formulaire de déclaration, l'émission des autorisations sera compromise et que ce refus pourra être retenu comme un motif d'infraction à la présente loi;

Considérant que les personnes désignées par le ministre peuvent, depuis le 1^{er} février 2012, imposer des sanctions administratives pécuniaires lorsqu'une municipalité, un de ses employés ou de ses mandataires commet une infraction à la loi;

Considérant les implications et les conséquences qu'a cette loi sur les nombreuses demandes d'autorisation qui seront déposées par les municipalités au cours des prochaines semaines;

Considérant que les élus municipaux se voient déjà dans l'obligation de se soumettre à un code d'éthique.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'exprimer l'objection de la MRC de Témiscamingue à l'endroit des nouvelles mesures de contrôle et de reddition de comptes qui s'appliquent aux municipalités par l'entremise de cette loi;
- ❖ De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas assujettir les municipalités à cette loi;
- ❖ De transmettre la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à la Fédération Québécoise des Municipalités.

03-12-090A

Demande de circuler dans la MRC de Témiscamingue – JAMBOREE VTT.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la demande du Club VTT du Témiscamingue afin d'autoriser la circulation des VTT dans la MRC de Témiscamingue lors du JAMBOREE prévu du 28 juin au 1^{er} juillet 2012.

Il est impératif que la Sûreté du Québec soit impliquée dans les activités, en étroite collaboration avec les municipalités locales auprès desquelles le projet doit être déposé pour la conclusion d'une entente afin d'assurer la sécurité pour tous les usagers.

- ❖ De prévenir le Comité de sécurité publique de cette demande dans le but d'assurer un suivi fonctionnel auprès des intervenants concernés.

03-12-091A

Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue.

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Louis-Philippe Dénomme, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

— // —

M. Arnaud Warolin, préfet, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Projet :

Demandeur : Municipalité de Fugèreville

Montant demandé : 23 484,14 \$ pour des honoraires professionnels, la construction d'un chemin et les cotisations à SOPFIM et SOPFEU.

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	239 232,63 \$
Retraits (projets) 200 204,95 \$ + 23 484,14 \$	-223 689,09 \$
Solde	15 543,54 \$

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité.

03-12-092A Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le C.A. prend acte du rapport d'activités pour la période du 15 septembre 2011 au 15 février 2012, ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

03-12-093A Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le C.A. prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 janvier au 15 février 2012		
Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 486,92 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 780,24 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 828,40 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 385,30 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 246,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	37 348,71 \$
--	--------------

Rémunération des maires	5 652,78 \$
-------------------------	-------------

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1200135	ASSOCIATION FAUNIQUE KIPAWA	24 000,00 \$
C1200136	ASSOCIATION PLACE AU SOLEIL	588,50 \$
C1200137	BERGERON CAROLINE	180,00 \$
C1200138	BERGERON-MAYBOIS	728,21 \$
C1200139	CARNAVAL DE LORRAINVILLE	70,00 \$
C1200140	CENTRE FRÈRE-MOFFET	22,32 \$
C1200141	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	19 472,65 \$
C1200142	CORP. DE DÉVELOPPEMENT DE GABOURY	2 475,00 \$
C1200143	DÉPANNEUR RACHEL ROY	574,37 \$
C1200144	GAGNÉ-STRATFORD VICKY	14,99 \$
C1200145	IMPRESSION ET DESIGN GRAFIK	68,36 \$
C1200146	IMPRIMACTION	39,87 \$
C1200147	JM ROBERT	528,88 \$
C1200148	KING SIMON	115,94 \$
C1200149	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	2 400,22 \$
C1200150	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	655,87 \$
C1200151	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	187,50 \$
C1200152	PÉTRIN RICHARD	213,68 \$
C1200153	REICHENBACH STEVEN	58,85 \$
C1200154	SEAO - CONSTRUCTO	78,33 \$
C1200155	SMI INFORMATIQUE	7 671,13 \$
C1200156	WEIR CARINE	50,17 \$
C1200157	ÉCOLE DE BÉARN	1 200,00 \$
C1200158	REVENU QUÉBEC	13 986,91 \$
C1200159	ASS. DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX	436,90 \$
C1200160	ASS. DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX	90,00 \$
C1200161	BERGERON CAROLINE	80,00 \$
C1200162	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	689,85 \$
C1200163	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	1 892,00 \$
C1200164	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	2 500,00 \$
C1200165	CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMIS.	25,00 \$
C1200166	CONSULT-ACTION PC	827,82 \$
C1200167	FERME LEOSYL	654,97 \$
C1200168	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	9,78 \$
C1200169	GAUTHIER MANON	239,92 \$
C1200170	JACQUES MONIA	152,40 \$
C1200171	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	131,04 \$
C1200172	LETTREGE FRANS GAUTHIER	911,75 \$
C1200173	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	364,00 \$
C1200174	PEGGY C. WAROLIN, AVOCATE	632,36 \$
C1200175	PICHETTE HARRY	328,00 \$
C1200176	PICHETTE HARRY	918,00 \$
C1200177	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	1 468,91 \$
C1200178	VILLE DE TÉMISCAMING	984,31 \$
C1200179	ÉCOLE RIVIÈRE-DES-QUINZE	500,00 \$
C1200180	REVENU QUÉBEC	13 986,91 \$
C1200181	TÉLÉBEC LTÉE	2 616,32 \$
C1200182	VISA DESJARDINS	598,29 \$
C1200183	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	982,80 \$
C1200184	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	392,50 \$
C1200185	AGRITIBI R.H. INC.	226 595,33 \$
C1200186	ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE	114,98 \$
C1200187	BERNIER VIAU	432,00 \$
C1200188	BERNIER VIAU	352,00 \$
C1200189	BROUILLARD CLAUDINE	110,00 \$
C1200190	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	4 030,01 \$
C1200191	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	Annulé 0,00 \$
C1200192	DESSUREAULT SERGE	7 000,00 \$
C1200193	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	263 737,71 \$
C1200194	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	138,00 \$
C1200195	GAUTHIER CAROLINE	162,35 \$
C1200196	GINGRAS MARJORIE	1 304,48 \$
C1200197	JACOB ROBERT	3 500,00 \$
C1200198	JOURNAL LE CONTACT	149,01 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1200199	LES ATELIERS KAMI INC.	3 655,26 \$
C1200200	MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD-DE-FABRE	692,90 \$
C1200201	PITNEY WORKS	1 724,63 \$
C1200202	PUBLICATIONS CCH LTÉE	1 472,10 \$
C1200203	RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES	100,00 \$
C1200204	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	1 568,04 \$
C1200205	SMI INFORMATIQUE	1 771,86 \$
C1200206	VILLE DE TÉMISCAMING	174,43 \$
C1200207	XEROX CANADA LTÉE	551,03 \$
C1200208	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CAN.	10 832,45 \$
C1200209	REVENU QUÉBEC	10 544,10 \$
C1200210	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	877,99 \$
C1200211	9005-3703 QUÉBEC INC.	3 851,66 \$
C1200212	ROY ANNIE	183,97 \$
C1200213	BEAULÉ VÉRONIC	127,99 \$
C1200214	BERGERON CAROLINE	320,00 \$
C1200215	BROUILLARD CLAUDINE	346,50 \$
C1200216	CFER LA RENAISSANCE	1 054,15 \$
C1200217	CKVM	1 715,43 \$
C1200218	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	3 144,73 \$
C1200219	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	598,28 \$
C1200220	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	3 404,91 \$
C1200221	DÉPANNEUR BÉCO	2 654,56 \$
C1200222	DÉPANNEUR ULTRAMAR	3 676,00 \$
C1200223	GARAGE MARC CÔTÉ	590,00 \$
C1200224	GARAGE W. LACASSE INC.	2 594,51 \$
C1200225	GIRARD VÉRONIQUE	1 000,00 \$
C1200226	GOODYEAR CANADA INC.	1 649,71 \$
C1200227	GRATTON GÉRALD	6 115,00 \$
C1200228	HYDRAULIQUE J. BEAUDOIN	17,28 \$
C1200229	IMPRESSION ET DESIGN GRAFIK	57,49 \$
C1200230	JACQUES MONIA	389,12 \$
C1200231	LABELLE SOPHIE	23,30 \$
C1200232	LALONDE STÉPHANIE	514,00 \$
C1200233	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	1 498,03 \$
C1200234	LE REFLET	2 637,53 \$
C1200235	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	27,54 \$
C1200236	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	118,06 \$
C1200237	MULTITECH ENVIRONNEMENT	48 487,86 \$
C1200238	MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD-DE-FABRE	276,00 \$
C1200239	PAPETERIE ALLAIN INC.	42,49 \$
C1200240	PERFECTIONNEMENT-ETS	386,03 \$
C1200241	PNEUS GBM	109,46 \$
C1200242	PROVIGO DE VILLE-MARIE	144,67 \$
C1200243	RADIO-COM JBM INC.	3 123,87 \$
C1200244	REGROUPEMENT DE ROUYN-NORANDA	64,16 \$
C1200245	SANQUIP INC.	536,23 \$
C1200246	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	2 597,37 \$
C1200247	STATION SERVICE P. GINGRAS	300,00 \$
C1200248	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	3 128,87 \$
C1200249	TEMLAC LTÉE	50,27 \$
C1200250	TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	301,90 \$
C1200251	TRANSPORT SYMKAM ENR.	2 837,89 \$
C1200252	TRUDEL EQUIPMENT	33,47 \$
C1200253	TÉMISKO	81,01 \$
C1200254	VILLE DE TÉMISCAMING	945,00 \$
C1200255	BELL MOBILITÉ	348,34 \$
C1200256	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 889,06 \$
C1200257	HYDRO-QUÉBEC	5 606,13 \$
	TOTAL	761 986,07 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 7 mars 2012.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

03-12-094A **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

2^e partie

Questions et commentaires :

- Dans le nouveau régime forestier, la mise en marché des bois devrait tenir compte de la qualité du produit;
- La Commonwealth Plywood (Belleterre et Kipawa) a réitéré dernièrement sa position que le MRNF réduise le coût du bois pour lui permettre de reprendre ses opérations en usine;
- Il se produirait actuellement des coupes dans le secteur Tabaret (poteaux).

_____//

Prochain C.A. : 4 avril 2012

03-12-095A **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 00.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.